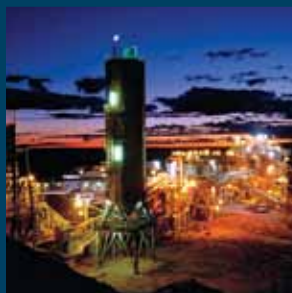


# LE PROCESSUS D'EXAMEN DES PROJETS



# Exportation et développement Canada (EDC) est l'organisme de crédit à l'exportation du Canada.

La Société offre des solutions novatrices de financement, d'assurance et de gestion des risques pour aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à accroître leurs activités à l'étranger.

Elle offre en outre un appui financier aux projets industriels, commerciaux et d'infrastructures d'envergure, y compris pour une construction, un agrandissement ou une transformation-conversion.

## Notre approche

Dans le cadre de l'examen du projet, EDC évalue les retombées pour l'économie canadienne, les incidences environnementales et sociales du projet, ainsi que les aspects techniques, financiers et commerciaux.

Ce guide vise à vous faire mieux comprendre l'examen des incidences environnementales et sociales, des aspects clés de l'évaluation globale des projets par EDC.

Un projet est un développement physique qui constitue ou constituera une nouvelle construction, une extension importante ou une transformation/conversion.

L'examen du projet fait partie intégrante du processus de financement. C'est ce qui

permet à EDC de déterminer les incidences potentielles du projet sur les plans environnementaux et sociaux, et de documenter les pratiques de l'entreprise ainsi que ses politiques concernant la reddition publique de comptes, l'investissement communautaire et les relations avec les collectivités. Cette information est à la base de toutes les décisions de financement.

L'examen permet aussi à EDC de vérifier si les parrains du projet partagent les objectifs stratégiques de la Société. EDC croit fermement aux principes de responsabilité sociale. Elle examine donc tous les projets à la loupe afin de s'assurer que chacun reflète cet engagement.

## PROCESSUS D'EXAMEN D'UN PROJET PAR EDC

### 1. Critères de base › PAGE 4

**BUTS :** S'assurer qu'il n'y a pas de problème de crédit et vérifier que le projet respecte les directives internes d'EDC portant sur les droits de la personne, l'environnement et la responsabilité sociale.

### 2. Approfondir l'examen › PAGE 5

**BUTS :** Examiner en profondeur les incidences environnementales et sociales que le projet pourrait entraîner et évaluer l'efficacité potentielle des mesures proposées pour atténuer ces incidences.

### 3. Plan d'action › PAGE 6

**BUTS :** Décrire et prioriser les mesures d'atténuation supplémentaires nécessaires pour répondre aux exigences d'EDC.

### 4. Suivi à long terme › PAGE 6

**BUTS :** S'assurer que le projet respecte les conditions de la convention de prêt pendant toute la durée de l'appui d'EDC.


## Critères de base

Chaque projet que nous évaluons aux fins de financement est différent. Par exemple, certains ont un plus grand impact que d'autres sur l'environnement et sur la communauté locale.

Les projets les plus susceptibles d'avoir un impact négatif important sur l'environnement sont classés comme des projets de catégorie A; ceux dont l'impact est de moindre importance sont classés comme des projets de catégorie B et C.

Pour illustrer les étapes du processus, nous supposons que le projet à examiner est de catégorie A. Pour être admissible à un financement d'EDC, un projet doit respecter les critères de performance environnementale et sociale de la Société financière internationale (IFI), les Principes de l'Équateur ainsi que les directives d'EDC en matière de responsabilité sociale des entreprises et de conformité de la loi.

Comme première étape, EDC analyse les plans d'affaires pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème de crédit. Puis elle vérifie sommairement que le projet respecte les directives d'EDC portant sur les droits de la personne, l'environnement et la responsabilité sociale. Ensuite, selon le niveau de conformité aux normes internationales susmentionnées, EDC prendra l'une de trois avenues : elle poursuivra le dialogue avec les parrains du projet, discutera de moyens de régler les problèmes importants, ou, si les manquements ne peuvent être comblés, elle rejettera la demande.



**EDC collabore avec des parrains de projet afin de s'assurer que chaque projet tienne compte des meilleures pratiques internationales.**

## Approfondir l'examen

Si le projet est retenu au terme du processus sommaire de sélection, EDC approfondit son examen en analysant l'évaluation des incidences environnementales et sociales fournie par le parrain du projet. Cette étape vise un double objectif : étudier les incidences que le projet est susceptible d'entraîner sur les plans environnemental et social, d'une part, et d'autre part, évaluer l'efficacité potentielle des mesures proposées pour atténuer ces incidences.

Pour secondar EDC à cette étape, un groupe de prêteurs dont fait partie EDC fait appel aux services de quelques conseillers spécialisés pour effectuer un examen plus détaillé. Ces conseillers comprennent notamment un expert qui donne à EDC un avis impartial sur les incidences environnementales et sociales que pourrait avoir le projet, sur la suffisance des mesures d'atténuation et sur la capacité du projet de respecter les normes internationales. Ce processus d'examen préalable comprend aussi une évaluation des problèmes techniques, financiers, juridiques ou concernant les ressources humaines et les exigences du pays hôte que pourrait soulever le projet. Les résultats de cette évaluation se refléteront dans les modalités de financement, y compris des éléments comme la période de remboursement et la taille du compte de réserve.

Une fois que l'entreprise répond aux attentes en ce qui concerne la transparence, la responsabilité sociale et environnementale, la reddition de comptes et l'engagement communautaire, EDC commence à définir les conditions de l'entente.

## Plan d'action

À cette étape, EDC a habituellement visité le site et s'est inspirée des conclusions de son analyse approfondie de toute la documentation sur le projet, ainsi que des évaluations des consultants, pour négocier la convention de prêt.

Parallèlement à la négociation des documents de prêt, EDC s'assure que le parrain du projet établit un plan d'action environnemental et social. Le plan décrit et

priorise des engagements qui s'appliqueront pendant un certain temps en vue de prendre des mesures supplémentaires qui satisferont EDC et qui garantiront que les critères de performance de la SFI sont remplis.

Si cette étape est concluante, le président d'EDC approuve l'examen environnemental et social. Enfin, EDC communique son appui au projet sur le site [www.edc.ca/divulgation](http://www.edc.ca/divulgation).

## Suivi à long terme

Une fois la convention de prêt signée, EDC suit le projet afin de s'assurer que le plan d'action convenu est respecté. La non-conformité aux dispositions environnementales et sociales est traitée de la même manière que les problèmes de remboursement; dans un cas comme dans l'autre, EDC reportera les versements de fonds, ou les suspendra complètement, jusqu'à ce que les conditions de la convention soient respectées de façon satisfaisante.

Pour s'assurer le respect de la convention, EDC exige que des rapports de suivi lui soient transmis régulièrement tout au long de la phase de mise en œuvre. Au besoin, elle peut demander des documents additionnels comme des rapports indépendants de suivi ou d'inspection des lieux. EDC peut en outre effectuer des visites périodiques pour vérifier la conformité aux conditions de prêt. Le suivi se poursuit jusqu'à ce que le prêt soit remboursé en entier.



PHOTO OFFERTE PAR BAJA MINING

## Étude de cas : Baja Mining

La société de Vancouver Baja Mining est l'actionnaire majoritaire et l'exploitant de Minera y Metalurgica del Boleo (MMB), une mine de cuivre, de cobalt, de manganèse et de zinc située sur la côte Est de la péninsule de Baja, au Mexique. Le projet minier se déroule dans les limites de la réserve de la biosphère El Vizcaíno, lieu consacré à la préservation des écosystèmes, des habitats et des espèces uniques de la péninsule de Baja. Voici les étapes qui ont précédé la décision d'EDC d'accorder un appui financier pouvant aller jusqu'à 150 millions de dollars américains au projet de Baja Mining, un projet de catégorie A :

- Baja Mining communique une première fois avec EDC vers 2008 pour se renseigner sur les possibilités de financement.
- EDC passe en revue les évaluations des incidences environnementales et sociales, conformément à la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale d'EDC pour les projets de catégorie A et à ses engagements en vertu des Principes de l'Équateur et des Approches communes de l'OCDE.
- EDC analyse le projet en fonction des normes internationales pertinentes, dont les critères de performance de l'IFC, et s'assure que le projet est conçu de manière à respecter les exigences réglementaires du pays hôte.
- Avec l'aide d'un consultant indépendant, EDC évalue si les mesures proposées pour atténuer les incidences environnementales et sociales (qualité de l'eau et de l'air, biodiversité, situation socioéconomique et acquisition de terres) sont adéquates.
- EDC visite la mine, plus particulièrement les sites d'exploration, les zones de traitement des déchets miniers, la zone d'apportement, le baraquement de chantier, la carrière de carbonate et les lieux ayant une valeur culturelle.
- EDC rencontre des agents de liaison communautaire de MMB pour discuter de l'état d'avancement du programme de communications de l'entreprise.
- EDC signe une convention de prêt avec MMB en septembre 2010.
- EDC assure un suivi du projet, notamment en visitant les installations tout au long de la phase de construction.